COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2016

ORDRE DU JOUR

- 1- DEMOLITION DES ATELIERS MUNICIPAUX :
 - CONSULTATION DES ENTREPRISES RESULTATS ;
- 2- MILLE CLUB VIDEO SURVEILLANCE;
- 3- DECISION MODIFICATIVE;
- 4- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE;
- 5- ALSH PETITES VACANCES 2016/2017 TARIFS;
- 6- VACANCES DE NEIGE FEVRIER 2017 PARTICIPATION DES FAMILLES
- 7- TERRAIN SANS MAITRE BAIL ADMINISTRATIF;
- 8- SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS » DESIGNATION DE 2 DELEGUES ;
- 9- DESAFFILIATION DU SDIS DU NORD AU CDG 59;
- 10- AFFILIATION DU SYNDICAT MIXTE DU SAGE DE L'ESCAUT AU CDG 59;
- 11- PROPOSITION D'ADHESION DE COMMUNES ET D'UN S.I.A AU SIDEN-SIAN;
- 12- QUESTIONS DIVERSES.

Le compte rendu de la précédente réunion n'appelle aucune observation.

Ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- TRAVAUX DE SECURISATION ECOLE PRIMAIRE JOLIOT CURIE DEMANDE DE SUBVENTION F.I.P.D
- PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE BEVILLERS, BETHENCOURT, QUIEVY ET SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI CONVENTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES VOIES EMPRUNTEES PAR MSE LES DUNES Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte de la décision qu'il a prise en vertu de la délégation qu'il a reçue : Résultats consultation travaux de construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt dit les ateliers municipaux :

- LECLERCQ TP de Solesmes lot VRD 43 113.60 € H.T ;
- PFN Nord d'Ors lot GROS OEUVRE 34 350.00 € H.T.

I - DEMOLITION DES ATELIERS MUNICIPAUX : CONSULTATION DES ENTREPRISES – RESULTATS Résultats de la consultation par 15 voix pour et 4 abstentions (J.F DEFAUX, D GERARD, D PROUVEUR, A CHADUFAUX) : la Sarl SATTAM de Valenciennes, pour un montant de 7 480.00 € H.T.

II - MILLE CLUB - VIDEO SURVEILLANCE

Vu le nombre d'actes d'incivilité, de vandalisme sur la commune ces dernières années et plus particulièrement autour du square Fernand LENGRAND. Le Conseil Municipal, autorise par 18 voix pour et 1 abstention (A CHADUFAUX) Monsieur le Maire à :

- Réaliser un système de vidéosurveillance avec l'EURL ALERTES SERVICES de Cambrai, pour un montant de 1985.00 € H.T;

Engager toutes les démarches utiles pour demander la subvention F.I.P.D; L'autoriser à signer tous les documents afférents.

III - TRAVAUX DE SECURISATION ECOLE PRIMAIRE JOLIOT CURIE - DEMANDE DE SUBVENTION F.I.P.D

Dans le cadre de la prévention et la protection face aux menaces d'actions terroristes pour la rentrée scolaire 2016, il y a lieu de prévoir des travaux de sécurisation de l'école primaire. Ces travaux consisteraient en une modification de la hauteur du portail et du portillon, en la pose d'une clôture et en la pose d'une serrure électrique et d'un interphone vidéo type aiphone.

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à :

- Réaliser les travaux de sécurisation de l'école primaire Joliot Curie avec les établissements PILEZ de Cambrai, pour un montant de 6 215.00 € H.T ;

- Engager toutes les démarches utiles pour demander la subvention F.I.P.D;
- L'autoriser à signer tous les documents afférents.

IV - DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap.) - opération	Montant	Article (chap.) - opération	Montant
6161 (011) : assurances multirisques 673 (67) : titres annulés sur	- 500.00 + 500.00		
exercices antérieurs			
TOTAL DEPENSES	0.00	TOTAL RECETTES	

V- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Point retiré de l'ordre du jour, ayant déjà fait l'objet d'un vote lors de la précédente réunion de conseil.

VI - ALSH PETITES VACANCES 2016/2017 - TARIFS

A l'unanimité, les tarifs pour les centres aérés des petites vacances de la toussaint 2016 et pour les petites vacances 2017 sont inchangés par rapport aux petites vacances d'avril 2016.

VII - VACANCES DE NEIGE FEVRIER 2017 - PARTICIPATION DES FAMILLES

Reconduction des vacances de neige pour les enfants du CM2 en février 2017 à PREMONTEL. La participation des familles sera de 150 € par enfant. Adopté à l'unanimité.

VIII - TERRAIN SANS MAITRE - BAIL ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un bail administratif avec la personne qui cultive le terrain cadastré ZC 95 pour 18 a 30 ca (terrain sans maître devenu propriété de la commune). Le prix du fermage est basé sur celui de 2015, soit 156.14 € l'ha (réactualisé chaque année selon la variation de l'indice fermage).

IX - SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS » - DESIGNATION DE 2 DELEGUES

Suite à l'adhésion de la commune au SIVU « Murs Mitoyens », il y a lieu de désigner 2 délégués. Sont désignés à l'unanimité :

- Mr Gérard QUENNESSON;
- Mr Daniel GERARD.

X - DESAFFILIATION DU SDIS DU NORD AU CDG 59

Après un long débat provoqué par Mr Jean François DEFAUX, sur la méconnaissance de la raison de la désaffiliation du SDIS au CDG59, la majorité des élus refuse de prendre part au vote par manque d'éléments.

XI - AFFILIATION DU SYNDICAT MIXTE DU SAGE DE L'ESCAUT AU CDG 59

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'affiliation du Syndicat Mixte de l'Escaut au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

XII - PROPOSITION D'ADHESION DE COMMUNES ET D'UN S.I.A AU SIDEN-SIAN

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion des communes de CAMPHIN EN CAREMBAULT, de PHALEMPIN, de NEUVIREUL, de SAINS LES MARQUION, de VIS EN ARTOIS, de BELLONNE, de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, d'OISY LE VERGER, de DENAIN, du S.I.A DE LA REGION DE CONDE, et des communes de COUCY LES EPPES et EPPES (Aisne) au SIDEN-SIAN.

XIII - PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE BEVILLERS, BETHENCOURT, QUIEVY ET SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI CONVENTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES VOIES EMPRUNTEES PAR MSE LES DUNES

Suite au projet de construction du parc éolien dit de la Voie du Moulin Jérôme, le conseil municipal, par 16 voix pour, 1 voix contre (Mme Catherine STIEVENARD) et 2 abstentions (Mme Carole MORELLE, Mr Laurent DEBIEVE),

autorise Mr le Maire à signer une convention avec la société MSE LES DUNES pour :

- l'utilisation et l'entretien des voies empruntées par la Société MSE LES DUNES pour accéder avec les camions de transport et les engins de chantier aux lieux d'implantation des éoliennes ;
- le renforcement des voies et chemin d'accès ; élargissement et restructuration de la voie communale n° 305 sur une longueur de 170 mètres.

XIV - QUESTIONS DIVERSES

- Une question est posée par Mr DHAUSSY sur l'entretien des chemins communaux et plus particulièrement qui entretient les talus ? il y a lieu de vérifier la règlementation avant d'apporter une réponse ;
- Demande d'installation d'un camion « pizza au feu de bois » sur la place. Pas d'objection étant donné la fermeture de la friterie ;
- les associations d'handicapés sollicitent les communes pour vendre des fournitures de bureau, il n'est pas donné suite, les tarifs étant élevés, et les subventions aux associations communales étant diminuées ;
- projet de câblage WIFI du bâtiment de la salle du parc ;
- -demande d'étude auprès de la DDTM pour l'accessibilité de la mairie ;
- lettre de remerciement suite au décès de Monsieur POTTIEZ Jérémy ;
- Mr Jacquemin s'interroge sur la reconstruction de la tribune du stade. Les travaux sont à l'étude ;
- travaux de plomberie et sanitaire dans le local sanitaire de l'école primaire pour 1114.00 € H.T;
- Mr Jacquemin fait remarquer que les emplacements de stationnement rue des écoles sont souvent obstruer par les poubelles. Rappel dans commun'info de la verbalisation si non-respect du stationnement ;
- rue Jean Jacques Rousseau en sens interdit sauf riverains ;
- -lancement étude enfouissement réseaux auprès du SIDEC « terrain Bougamont » ;
- Mr GERARD constate une dégradation du passage piéton sur la place devant l'ancien café. Une première réfection a eu lieu par l'entreprise DESCAMP. Le passage piéton (en brique) sera supprimé et macadamisé lors de la réfection de la rue du 6^{ème} Cuirassiers en 2017 (RD).

Levée de séance 21 H 30.